



Recyclage annuel SST / RSST1-RSST2

Objectif de la formation :

- Révision des gestes d'urgence.
- Actualisation de la formation en rapport direct avec les risques liés à l'entreprise et aux modifications du programme SST.

Public concerné :

Tout personnel d'établissement titulaire du SST.

Méthode pédagogique :

Nos formateurs consultants mettent en œuvre différents principes :

- D'**action** - Le stagiaire est acteur.
- D'**alternance** - Théorie et pratique créent les conditions les plus favorables à l'apprentissage.
- De **mise en situation** - Etre confronté réellement à une situation.
- De **synthèse** - Permet d'aller à l'essentiel.

Contenu :

Cette formation suit le cadre déterminé par la CNAMTS (circulaire 53/2007).

Elle accompagne le stagiaire dans la mise à jour de ses compétences :

Recherche des risques persistants pour protéger les risques :

- D'électrification
- D'incendie ou d'explosion
- D'écrasement
- D'asphyxie...

Mise en situation :

- Examiner la victime
- Alerter
- Principes fondamentaux (saignement abondant, étouffement, réponse aux questions, respiration, traumatismes, lésions)

Actions et gestes :

- Étouffement
- Arrêt des saignements abondants
- Contrôle de la respiration
- Dégagement des voies respiratoires
- Malaises, brûlures, fractures, plaies
- Mise sur le côté (PLS)
- Utilisation du DAE
- Réanimation cardio-pulmonaire

Risques spécifiques

Encadrement pédagogique :

Les formations sont animées par des professionnels de la sécurité incendie et du secours à personnes et sont développées en accord avec la réglementation en cours.

■ Pré requis :

SST, PSC1, AFPS (moins de 2 ans)

■ Date :

A déterminer en amont avec le responsable formation.

■ Durée :

4 heures (doit avoir lieu dans les 12 mois qui suivent la formation initiale)

NB : Après le 1er recyclage, la périodicité est fixée à 24 mois

■ Coût :

Inter : 165€ / Stagiaire

Intra : sur devis

■ Organisation :

10 stagiaires

■ Moyens pédagogiques :

- Power point
- Mannequins de formation
- Défibrillateur cardiaque
- Accessoires pédagogiques

■ Sanction d'étude :

PV validant le recyclage.

Pour les titulaires d'un PSC1 ou d'une AFPS (de moins de 2 ans) le certificat SST leur sera remis.

■ Personne à contacter :

Afin de maintenir une efficacité opérationnelle nous mettons à votre disposition un interlocuteur unique.

www.expertiss.com

La sécurité en Action

